

L'eau de source en bordure de route



Qu'est-ce que l'eau de source en bordure de route?

L'eau de source en bordure de route est une eau souterraine qui émerge naturellement à la surface. Souvent, les gens installent un tuyau souple ou rigide à la source pour recueillir l'eau dans des seaux.

Devrais-je boire l'eau d'une source en bordure de route?

Non. Vous ne pouvez savoir si l'eau d'une source sur le bord du chemin est salubre, parce que la qualité de l'eau peut changer vite et qu'une source de ce genre n'est pas couramment analysée pour voir si elle contient des produits chimiques ou des bactéries.

**Rappelez-vous –
Ce n'est pas parce
qu'une eau semble
« cristalline » qu'elle
est potable.**

Comment les sources en bordure de route deviennent-elles contaminées?

Les sources en bordure de route ne sont généralement pas protégées de la contamination environnementale (p. ex. les excréments d'animaux). Les bactéries peuvent pénétrer dans l'eau de source directement du sol ou être entraînés par la pluie qui ruisselle sur le sol. Ces bactéries risquent de vous donner la diarrhée ou d'avoir d'autres effets.

Outre les bactéries, l'eau de source peut contenir des polluants d'origine humaine ou des minéraux naturels en quantité dangereuse.

Pour ces raisons, une eau de source « salubre » peut devenir impropre à la consommation en quelques heures ou en quelques minutes. Aucune analyse de cette eau n'en garantirait la salubrité.



Quelles eaux peuvent être bues sans danger?

Vous avez plusieurs choix d'eau potable :

- l'eau municipale traitée;
- l'eau qui a été analysée provenant d'un puits bien aménagé;
- l'eau embouteillée.

Si un avis de faire bouillir l'eau est en vigueur dans votre collectivité, l'eau municipale sera salubre si vous la faites bouillir durant au moins une minute. Si les quantités de produits chimiques et de minéraux que contient l'eau de votre puits sont sans danger, mais que la qualité de l'eau a été jugée « insatisfaisante » en raison de la présence de bactéries, vous pouvez aussi rendre cette eau potable en la faisant bouillir au moins une minute.

Rappelez-vous –

Même le puits le mieux protégé peut devenir contaminé; il convient donc d'analyser régulièrement toute source d'eau potable.

Faire bouillir l'eau d'une source en bordure de route la rendra-t-elle salubre?

Non. Faire bouillir peut supprimer des bactéries, mais non les produits chimiques nocifs. Faire bouillir l'eau d'une source en bordure de route n'en garantit pas la salubrité.

Un avis de faire bouillir l'eau est-il en vigueur dans ma collectivité?

Pour savoir si un avis de faire bouillir l'eau est en vigueur dans votre collectivité, communiquez avec le conseil municipal ou le membre qui vous représente au comité du district des services locaux. Le site Web que le ministère de l'Environnement et de la Conservation consacre aux ressources en eau donne aussi des informations sur votre collectivité :

www.gov.nl.ca/env/water

Autres renseignements

Pour obtenir d'autres renseignements, prière de communiquer avec un agent d'hygiène du milieu au Centre de services gouvernementaux le plus près ou d'appeler les autorités sanitaires régionales.



Ministère de la Santé et des Services communautaires
Ministère de l'Environnement et de la Conservation
Ministère des Services gouvernementaux
Autorités sanitaires régionales

2009